



Labellisation Territoire en Fête Fête de la Bretagne 2021-2023

La Région Bretagne a souhaité proposer une labellisation qui mette en lumière les communes, communautés de communes ou quartiers dans les plus grandes agglomérations qui se mobilisent particulièrement dans le cadre de la Fête de la Bretagne.

Ce label permettra aux territoires sélectionnés de bénéficier d'une visibilité spécifique dans le cadre de la campagne de communication déployée par la Région pour l'occasion et sera accordé pour une durée de 3 ans, potentiellement renouvelable. Il implique donc un engagement réel du candidat sur cette durée.

Important : cette labellisation ne donnera accès à aucune aide financière spécifique de la Région Bretagne. Elle n'est pas non plus liée à une candidature à l'appel à projets Fête de la Bretagne ou à son bénéficiaire.

Les candidats éligibles :

- Communes, communautés de communes, quartiers dans les plus grandes agglomérations
- Associations investies par une collectivité locale

Les critères de sélection :

- La valorisation créative de la Bretagne
- Le programme détaillé des principaux événements prévus sur la durée de la Fête de la Bretagne 2021, du 14 au 24 mai, qui doit comprendre, a minima, un événement grand public et des animations ponctuelles sur le territoire
- Les actions envisagées sur les éditions 2022 et 2023
- La liste des acteurs locaux impliqués dans l'organisation des événements (associations, commerçants, écoles, EPHAD, bibliothèques, services municipaux...)
- La communication déployée

Modalité de candidature :

- Prendre contact auprès de Claudie Poirier, La Mutinerie SARL, prestataire pour la Région Bretagne en charge de l'animation de réseaux des événements organisés pour la Fête de la Bretagne : 07 60 10 04 58, contact@la-mutinerie.bzh